

TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE

ENTRAINEUR DE HANDBALL

NIVEAU

PERMETTANT D'ENTRAINER CONTRE REMUNERATION

Offre de formation déployée à l'échelle nationale

Faites du handball votre métier en suivant la formation professionnelle d'Entraîneur de handball.

Il intervient principalement dans les structures sportives du milieu fédéral amateur, auprès de publics évoluant jusqu'au niveau national 1, ainsi que dans les comités et ligues.

400 heures de formation (présentiel et/ou formation ouverte à distance) et **250 heures** de mise en situation professionnelle.

Public visé

Encadrants souhaitant enseigner l'activité handball et entraîner des joueurs dès le premier niveau de compétition national, dans une structure de formation d'un club professionnel ou une structure fédérale agréée par le Ministère.

Activités principales de l'Entraîneur de Handball

- Former les jeunes joueurs pour renouveler les effectifs adultes
- Participer à la structuration de l'association pour la rendre plus efficiente
- Coordonner un projet technique ou sportif, ou développer les offres de pratique de la structure et assurer leur efficacité
- Coordonner les ressources humaines, techniques et dirigeantes
- Promouvoir des actions visant le rayonnement de la structure
- Participer au changement du modèle économique de la structure en s'adaptant à l'environnement.

Prérequis à l'entrée en formation

Au moment de l'entrée en formation, le candidat doit :

- être âgé de 18 ans révolus
- être licencié FFHandball tout au long de la formation
- être titulaire du PSC1 ou de l'attestation de Formation aux premiers secours (AFPS) ou d'un diplôme équivalent
- être titulaire (au choix parmi les propositions suivantes) :
 - du module « Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain » (titre de niveau 4 « Educateur de handball),
 - ou du BP JEPS Activités Sports collectifs mention Handball ou du BEES 1^{er} degré handball,
 - ou du diplôme d'Entraîneur régional de handball,
 - ou avoir une expérience de joueur de 150 matches professionnels en LNH / LFH, ou 20 sélections nationale en équipe de France A,
 - ou avoir une expérience de 50 matches dans les quatre dernières saisons en tant qu'entraîneur responsable d'équipe au niveau National 3, Pré-national, Championnat de France -18
- Justifier des conditions de réalisation de l'alternance dans un championnat de Pré-national à Nationale 2 a minima, ou **d'encadrement d'une équipe Moins 18 National -18, -17 Régional Moins 16 régional (ou plus haut niveau régional) ou d'une sélection comités ligue ou encadrement d'une structure fédérale du PPF.**